



COMMUNE DE SAINT-MARCEL

Réunion du conseil municipal
du 7 juin 2023 à 18 heures 30
Ordre du jour

I. RESSOURCES HUMAINES

- Suppression de deux emplois vacants au tableau des effectifs,
- Création d'un emploi permanent à temps non complet,
- Modalités de recours à l'apprentissage,

II. FINANCES

- Subventions aux associations,
- Fixation des tarifs pour la cantine scolaire et les garderies périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024,
- Demande de subvention pour des travaux sylvicoles,

III. ADMINISTRATION

- Organisation du concours des Maisons Fleuris 2023,

IV. QUESTIONS DIVERSES



Le maire,
Daniel CHARRIERE